

PREFECTURE DES BOUCHES DU RHÔNE

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Unité Territoriale des Bouches du Rhône
Subdivision de Martigues
Route de la vierge
CS1
13 693 MARTIGUES Cedex

Référence : AL/BC - D-0585-2016-UT13-Sub-Mart R
Affaire suivie par : Equipe Risques
n° SIIC : 64-1029 - P1
Tél. : 04.42.13.01.10 - Fax : 04.42.13.01.29

SPR 1208

La Directrice Régionale

à

Madame la Directrice
ESSO Raffinage S.A.S
Raffinerie de Fos-sur-Mer
BP N° 49
Route du Guignonnet
13771 - FOS SUR MER Cedex -

Marseille, le 21 SEP. 2016

Objet : Conclusions de la visite d'inspection du 1^{er} septembre 2016 de la raffinerie ESSO à Fos-sur-Mer.

Ref. : Votre courriel du 25 août 2016.

Madame la Directrice,

Mon service a procédé à une visite d'inspection courante de votre établissement le 1^{er} septembre 2016 suite aux incendies ayant touché la commune de Fos-sur-Mer le 10 août dernier.

A l'issue de cette visite aucun constat ne vous a été notifié par l'inspection des installations classées. Par courriel visé en référence, vous nous avez transmis votre rapport d'incident dans lequel vous proposez des pistes d'amélioration liées au retour d'expérience. Ces éléments feront l'objet d'une analyse et d'un suivi de la part des services de l'inspection des installations classées.

Sauf réserve de votre part motivée par des considérations prévues par la loi n°2000-321 du 12/04/2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et des articles L.110-1 4, L.124-1, L.125-1, L.125-2, L.125-4 et L.521-7 du code de l'environnement, ce courrier sera publié sur le site Internet de la DREAL PACA.

Restant à votre écoute pour toute observation complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'assurance de ma considération distinguée.

Prévu et par délégation,
Pr. Chef de service Prévention des Risques

Jean-Luc BUSSIERE
Chef de mission

Adresse postale du siège :
DREAL PACA
16, rue Antoine Zattara